Outrage au drapeau : une loi proposée

25/05/2010 à 18h54

Louis Nègre, sénateur UMP des Alpes-Maritimes, a indiqué aujourd'hui avoir déposé une proposition de loi "visant au respect du drapeau français", après l'affaire d'une photographie publiée en mars montrant un homme s'essuyant le postérieur avec le drapeau tricolore.

Ce texte "vise à sanctionner le fait d'outrager le drapeau français ou l'hymne national, en dehors même, tel que le prévoit le code pénal actuellement, d'une manifestation organisée ou règlementée par les autorités publiques", souligne le sénateur dans son communiqué. Elle vise également à sanctionner "le fait d'offrir, de rendre disponible ou de diffuser une image ou représentation d'outrage du drapeau tricolore ou de l'hymne national lorsqu'il constitue une invitation à commettre l'infraction". Il souligne qu'une cinquantaine de sénateurs UMP ont d'ores et déjà cosigné ce texte.

AFP – Le Figaro